

La MAB22 est une association loi 1901. **Son objectif est de développer les filières bio de manière transparente et équitable**. Elle est gérée par un conseil d'administration qui donne les orientations politiques, suit l'évolution des travaux et est en relation avec les instances administratives, associatives et les élus. La réalisation des actions est confiée à l'équipe salariée qui participe aux réunions du conseil d'administration. L'équipe, à l'écoute des adhérents et du terrain est force de propositions et d'initiatives.

**Le conseil d'administration est composé de :**

- **40% de producteurs** issus des groupements d'agrobiologistes
  
- **20% de consommateurs** issus d'associations de consommateurs et environnementales
  
- **20% de distributeurs** de produits biologiques
  
- **20% de préparateurs et fournisseurs** de l'agriculture biologique

**Le Bureau**

**Président** : Yann Yobé, producteur bio

**Equipe salariée**

Animatrice restauration collective et circuit court : Agathe Perrin

Coordinatrice : Véronique Fraissenet

Secrétaire comptable : Solen Grosset